



# TOURISME DURABLE

**Je m'engage...**

**Entreprise touristique travaillant dans le Parc naturel régional du Pilat  
je me suis engagé(e) dans un plan d'action(s) sur trois ans  
à pratiquer et à promouvoir un tourisme durable.  
En signant la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés,  
je bénéficie d'une reconnaissance et d'un accompagnement du Parc  
et de la Maison du Tourisme du Pilat.**

**A travers mon adhésion, je m'engage à :**

- Respecter et préserver les ressources naturelles, culturelles et sociales du Pilat,
- Participer au développement économique local,
- Prendre en compte, au quotidien, les aspects environnementaux et sociaux,
- Favoriser l'accueil de tous les publics.

**Mon engagement dans le Tourisme durable se traduit  
dans mon entreprise par un plan d'action sur trois ans**

**Voici quelques actions:**

**Volet économique :**

- Renforcer le positionnement du camping sur l'offre « nature »
- Créer des partenariats avec des structures touristiques du territoire afin d'étoffer les prestations

**Volet environnemental :**

- Equiper le camping de petit matériel permettant de réaliser des économies d'eau
- Mettre en place le compostage accompagné d'une notice adaptée
- Généraliser l'utilisation de produits d'entretien éco-responsables

**Volet social :**

- Obtenir le label Tourisme et Handicap pour au moins 2 déficiences
- Poursuivre la sensibilisation éco-responsable

Fait le 08/07/2013 à Tupin-et-Semons

**Michèle PEREZ**  
Présidente du Parc naturel  
régional du Pilat

**Thérèse COROMPT**  
Vice-Présidente du Parc  
en charge du Tourisme

**Anne DROIN**  
Présidente de la Maison  
du Tourisme du Pilat

**Bertrand PREMILLEUX**  
Camping Bel'Epoque

